

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-2/05

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : QUERCI Danièle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TALLET Maud

OBJET : Action sociale en faveur du personnel : attribution de subventions.

Au titre de sa politique en faveur des associations, le Conseil général a voté une enveloppe de 1486 340 € pour l'attribution de subventions à diverses associations à caractère social, culturel ou sportif, agissant au bénéfice des agents du Département. Le présent dossier a pour objet de répartir une partie de ces crédits au profit du Comité des Oeuvres Sociales (COS).

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général en date du 28 janvier 2011, relative au Budget Primitif du Département,

VU la convention passée entre le Département de Seine-et-Marne et le Comité des Œuvres Sociales du Conseil général le 16 février 2009,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

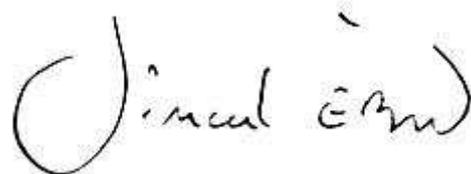
D'attribuer une subvention de fonctionnement pour 2011 à l'association suivante :

- Comité des Œuvres Sociales du Conseil général 1 347 340 €

Ces crédits sont imputés sur le domaine « Santé, actions sociales, relations sociales », action « actions sociales », opération « Subventions ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ